

# FORUM NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

## Objectif 99% d'e-administration en 2022 : êtes-vous prêt ?

- 2017 - 2022 : comment atteindre les ambitions du nouveau gouvernement en matière de numérique
- Qualité de la démarche, e-inclusion, sécurité : qu'est-ce qu'un service public en ligne réussi
- Vers l'administration numérique 4.0 : mettre le numérique au service de votre efficacité interne
- Big data, open data, RGPD : tirer parti des données pour proposer de nouveaux services

### AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE



Yann BONNET  
Secrétaire général  
CONSEIL NATIONAL  
DU NUMÉRIQUE  
(CNNum)



Florence  
DURAND-TORNARE  
Déléguée générale  
ASSOCIATION  
VILLES INTERNET



Françoise FARAG  
Présidente  
CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL  
DU NUMÉRIQUE 93



Bénédicte ROULLIER  
Responsable du département  
Administration numérique  
SGMAP

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



**NOUVEAU !**

17 NOVEMBRE 2017

**Journée d'étude**  
**« Dématérialisation »**

6 cas pratiques pour réussir votre  
passage au tout-numérique

**99% d'e-administration en France en 2022** : c'est l'objectif annoncé par le Premier ministre Edouard Philippe lors de sa visite en Estonie en juin dernier.

**Comment faire de cette ambition une réalité dans les territoires ?** C'est le fil conducteur que *La Gazette des communes* a choisi pour la **3<sup>e</sup> édition du Forum numérique des collectivités locales**. Rendez-vous le **16 novembre 2017** à Paris pour identifier les éléments incontournables de réponse :

- Qualité de la démarche usager, e-inclusion, sécurité : **qu'est-ce qu'un service public en ligne réussi**
- Efficience, innovation, transversalité : **cap sur l'administration numérique 4.0 !**
- Big data, open data, RGPD : **comment tirer parti des données pour proposer de nouveaux services respectant la vie privée**

Pour aller plus loin, et afin de valoriser les initiatives innovantes d'ouverture et de réutilisation des données publiques, *La Gazette* et *Open Data France* organiseront à l'occasion de cette journée la 2<sup>e</sup> édition des **Trophées open data pour les territoires**.

Enfin, parce que **2018 marque de nombreuses échéances réglementaires** en la matière, nous vous proposons une **journée d'étude « Dématérialisation » inédite, le 17 novembre** : 6 collectivités viendront chacune illustrer un domaine incontournable de la numérisation des services, sous forme de cas pratiques dont vous inspirer pour votre propre collectivité.

Au plaisir de vous accueillir les 16 et 17 novembre prochains,

**Hélène PORTE**  
Chef de projets conférences  
La Gazette des communes



*La Gazette des communes* est la référence des fonctionnaires territoriaux.

Avec un hebdomadaire diffusé à plus de 29 000 exemplaires (source OJD 2013-2014), elle donne accès à toute l'actualité de la Fonction publique territoriale.

*La Gazette des communes* a développé une expertise et se distingue par son approche innovante et proactive afin de fournir aux décideurs locaux tous les outils nécessaires à la compréhension des évolutions du secteur et à la gestion efficace d'une collectivité.

- Un site d'information et de services : [lagazette.fr](http://lagazette.fr)
- Un service efficace pour recruter des compétences : [lagazette.fr](http://lagazette.fr), onglet « emploi »
- Des conférences thématiques et d'actualité, des clubs métiers (Clubs Gazette)
- Plus de 300 formations dédiées aux acteurs des collectivités territoriales
- 4 grands salons professionnels chaque année

JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

Paris

3<sup>e</sup> édition

# FORUM NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

## Objectif 99% d'e-administration en 2022 : êtes-vous prêt ?

Journée animée par Romain MAZON, Rédacteur en chef, LA GAZETTE DES COMMUNES

8h30 Accueil des participants

9h00 **ALLOCUTION D'OUVERTURE - Quel rôle pour les collectivités dans le développement des réseaux et services numériques à horizon 2022**

- Infrastructures, service public et accompagnement des acteurs : quels sont les chantiers phares des collectivités
- E-inclusion, participation citoyenne, entrepreneuriat : comment impliquer tous les usagers dans le déploiement du numérique

Yann BONNET | Secrétaire général | **CONSEIL NATIONAL DU NUMERIQUE (CNNum)**

9h15 **AVIS D'EXPERT - TRÈS HAUT DÉBIT : les enjeux d'une couverture complète et de qualité du territoire français**

- Coûts, réalisation, mix technologique : où en est-on du plan France THD
- Les RIP, une solution gagnante pour les collectivités ?
- Zones blanches : comment raccorder petites communes et territoires ruraux
- Quels effets positifs en matière d'inclusion sociale et de développement économique

En attente de nomination | Directeur du plan France Très Haut Débit | **AGENCE DU NUMÉRIQUE**

### COMMENT RÉUSSIR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE PUBLIC NUMÉRIQUE

9h50 **TABLE RONDE - Quelles étapes indispensables pour proposer un service public en ligne de qualité**

- Avant, pendant : accessibilité, transparence, les prérequis pour garantir des conditions optimales d'accomplissement des démarches
- Après : comment valoriser l'information et les retours usagers pour améliorer constamment le service
- API particulier, recours à France Connect : témoignage d'une collectivité pionnière dans la dématérialisation de ses procédures

Florence DURAND-TORNARE | Déléguée générale | **ASSOCIATION VILLES INTERNET**

Bénédicte ROULLIER | Responsable du département administration numérique | **SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LA MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE (SGMAP)**

10h40 **AVIS D'EXPERT - CYBERSÉCURITÉ : pourquoi vous êtes aussi concernés**

- Cyber risques : quels sont-ils ? Enjeux et solutions
- Comment sensibiliser les agents en interne pour faire de la cybersécurité l'affaire de tous

Guillaume POUPARD | Directeur général | **ANSSI**

11h00 Pause

11h30 **REGARDS CROISÉS - Les défis de l'E-INCLUSION : comment permettre l'accès de tous aux plateformes numériques**

- Éducation : quelles stratégies pour une appropriation des outils numériques dès l'école
- Formations, tiers lieux, hackathons : quels services développer pour favoriser l'acculturation aux usages et technologies numériques

Françoise FARAG | Présidente du Conseil départemental du numérique | **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS**

12h10 **CÉRÉMONIE DE REMISE DES 2<sup>es</sup> TROPHÉES OPEN DATA POUR LES TERRITOIRES**



Allocution d'ouverture par Orianne LEDROIT | Coordinatrice du programme société numérique | **AGENCE DU NUMÉRIQUE**

Les lauréats présenteront leurs initiatives en faveur de l'ouverture et de la réutilisation des données publiques.

13h00 Déjeuner

### FAIRE DU NUMÉRIQUE UN OUTIL AU SERVICE DE VOTRE EFFICACITÉ INTERNE

14h15 **TABLE RONDE - Efficience, innovation, transversalité : cap sur l'administration numérique 4.0**

- SI, logiciels, plateformes : quelles solutions techniques pour simplifier et généraliser les échanges dématérialisés entre administrations
- Travail en mode projet, organisation transverse : quand le numérique invite à réinventer la culture de travail
- Articuler le rôle des élus, de la DG et des directions métiers dans le portage et la conduite du changement

Régine DIYANI | Directrice | **AGENCE POUR L'INFORMATIQUE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT (AIFE)**

Céline FAIVRE | Directrice des affaires juridiques et de la commande publique | **CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE**

Pierre-André FLORAT | Directeur général délégué | **DOCAPOST FAST**

William GUILLOIS | Directeur des systèmes d'information | **CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR**

15h15 **FOCUS - Pour une gestion optimisée des données publiques au service de la collectivité : IoT et big data territorial**

- Comment organiser la collecte, le stockage, l'ouverture et la gouvernance de la data
- Témoignage sur la création d'un service public métropolitain de la donnée
- Quels partenariats entre acteurs publics et privés pour la production, la gestion des données, et la création de services à valeur ajoutée

Marion GLATRON | Directrice déléguée à l'innovation et à la smart city | **RENNES METROPOLE**

16h00 **REGARDS CROISÉS - Données personnelles : comment vous mettre en conformité**

- Les obligations qui concernent les collectivités dans le règlement européen en vigueur à partir du 25 mai 2018
- Du CIL au DPO : moyens et méthodologie pour raisonner en « gestion de la preuve » et réussir votre démarche *compliance*

Virginie LANGLET | Correspondante informatique et libertés | **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES**

Alice DE LA MURE | Juriste au service des CIL | **CNIL**

16h45 **ALLOCUTION DE CLÔTURE - DSI, Directions de l'innovation ou du numérique : la transition numérique, vers une transformation des métiers ?**

- Comment les acteurs publics doivent-ils se repositionner pour répondre aux ruptures induites par les nouvelles technologies

Thierry VIGNON | Ancien DGS du Département de l'Isère | Conseiller auprès du Président | **CEA TECH**

17h00 Fin de la journée



Retrouvez le programme détaillé de cet événement sur le site [lagazette.fr](http://lagazette.fr), onglet « Evénements »

VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017

# JOURNÉE D'ÉTUDE

## « DÉMATÉRIALISATION »

### 6 cas pratiques pour réussir votre passage au tout-numérique

8h30	Accueil des participants	12h30	Déjeuner
9h00	<b>MOT D'ACCUEIL</b>	14h00	<b>CAS PRATIQUE 4 - ÉTAT-CIVIL : les implications du recours au système Comedec, obligatoire au 1<sup>er</sup> novembre 2018</b>
9h15	<p><b>CAS PRATIQUE 1 - ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE : un prérequis indispensable à la full démat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourquoi une politique d'archivage électronique est indispensable à toutes les directions métier</li> <li>• Quelles obligations et avancées pour les collectivités suite aux lois LCAP et Lemaire</li> <li>• Stockage, lisibilité, protection : comment répondre aux principaux enjeux de conservation des données</li> <li>• Les bonnes pratiques pour impliquer tous les services concernés et travailler en transversalité</li> </ul> <p>Céline GUYON   Ancienne Directrice des archives   DÉPARTEMENT DE L'AUBE   Première vice-présidente   ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS (AAF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Echéances et étapes de raccordement pour les communes : quels bénéfices de ce nouveau système</li> <li>• Logiciels métiers, dématérialisation des actes existants : comment optimiser l'utilisation de Comedec</li> <li>• Formation, sécurité : quelles difficultés à surmonter pour parvenir à une généralisation de l'outil</li> </ul> <p>Virginie BRETON   Responsable du service état civil   VILLE DE LANDERNEAU</p>	
10h15	Pause	14h45	<b>CAS PRATIQUE 5 - URBANISME : face aux incertitudes, comment tenir l'échéance du 7 novembre 2018</b>
10h45	<p><b>CAS PRATIQUE 2 - FACTURATION ÉLECTRONIQUE : retour sur le déploiement de Chorus Portail Pro pour les collectivités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment déployer un logiciel comptable et financier compatible avec la réception et la transmission de factures dématérialisées</li> <li>• Productivité accrue, nouvelles tâches : quelle réorganisation de la chaîne comptable à l'ère du tout-numérique</li> <li>• Signature électronique : comment lever les freins</li> </ul> <p>Jean-Marie DROUX   Directeur en charge de la gestion financière   MÉTROPOLE EUROPEENNE DE LILLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gains de temps, coûts, transparence : quels sont les enjeux de la dématérialisation des documents d'urbanisme</li> <li>• Décret du 4 novembre 2016, loi ALUR : quel cadre légal pour les collectivités</li> <li>• Déclarations d'intention d'aliéner (DIA), certificats d'urbanisme : suite au rejet de la plateforme de tests, quel outil pour réussir la saisine par voie électronique au 7 novembre 2018</li> </ul> <p>Daniel CHARAMNAC   Chargé de mission prospective, conseil et stratégies numériques   VILLE DE NIORT</p> <p>Marielle GOLFIER   Directrice de l'urbanisme et de l'action foncière   VILLE DE NIORT</p>	
11h30	<p><b>CAS PRATIQUE 3 - DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS dès le 1<sup>er</sup> octobre 2018 : comment être prêt dans un an</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception, exécution, archivage : au-delà de la passation, comment intégrer la dématérialisation à toutes les étapes d'un marché public</li> <li>• Dume et MPS : comment se les approprier pour mieux accompagner les TPE/PME</li> <li>• Numérique et mutualisation des achats, vers une plus grande efficacité de la commande publique ?</li> <li>• Open data : quelles modalités de publication des « données essentielles » suite au décret 2017</li> </ul> <p>Manuel GAUTIER   Chargé de mission pilotage transverse, Direction des affaires juridiques et de la commande publique   RÉGION BRETAGNE</p> <p>Gildas RENARD   Chef de projet pilotage de la politique d'achat, Direction des affaires juridiques et de la commande publique   RÉGION BRETAGNE</p>	<p>15h15</p> <p><b>CAS PRATIQUE 6 - RESSOURCES HUMAINES : quels sont les axes de dématérialisation à Aix-en-Provence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude de cas : la numérisation de la procédure des entretiens annuels d'évaluation</li> <li>• Courrier, intranet : panorama des dématérialisations RH déjà en place et des prochains projets</li> <li>• Présentation des résultats d'un questionnaire sur l'impact des outils numériques sur le travail des agents</li> </ul> <p>Sonia PAVIC   DGA ressources humaines et services aux publics   VILLE D'AIX-EN-PROVENCE</p>	
		16h00	Fin de la journée

**MERCREDI 15 NOVEMBRE 2017**

## **RGPD - PROTECTION DES DONNÉES**

**Se mettre en conformité avec le règlement européen de protection des données d'ici mai 2018**

Objectifs de la formation :

- ✓ Définir l'impact pratique du projet de règlement général sur la protection des données (RGPD ou GDPR)
- ✓ Disposer d'une méthodologie pour mettre en place les exigences réglementaires relatives à la gestion des données

Formation animée par :



**Maître Chloé TORRES**

Avocate à la cour d'appel de Paris  
CABINET ALAIN BENSOUSSAN

### **VOUS ÊTES CONCERNÉS :**

**Au sein des communes, intercommunalités, métropoles, départements, régions :**

- Élus • Directions Générales des Services • Directions des Systèmes d'Information et des TIC • Directions open data • Directions de la transformation numérique • Directions de l'innovation • Directions de l'évaluation et de la performance • Directions de la stratégie et de la prospective • Directions du développement territorial • Directions juridiques • Directions financières • Directions des marchés publics • Directions de l'éducation • Directions des ressources • Directions de l'aménagement du territoire • ...

**Au sein du secteur privé : Sociétés de conseil, éditeurs de logiciels, prestataires informatiques, entreprises de télécommunications, cabinets d'avocats, délégués de service public...**

- Directions générales • Directions de la communication et du marketing • Directions commerciales • Directions de la stratégie • Directions secteur public • Directions du développement • Directions smart city • Directions de l'innovation • ...

## ■ Forum numérique

**Jeudi 16 novembre 2017**

PAVILLON KLEBER

7 rue Cimarosa

75016 Paris

Parking public : Kléber Longchamp - 65 avenue Kléber

Métro : Boissière (ligne n°6)

## ■ Journée d'étude « Dématérialisation »

**Vendredi 17 novembre 2017**

La journée d'études se tiendra à Paris.

Le lieu exact vous sera précisé sur votre convention envoyée avant le stage

## ■ Formation préalable

**Mercredi 15 novembre 2017**

**RGPD - PROTECTION DES DONNÉES**

La formation se tiendra à Paris.

Le lieu exact vous sera précisé sur votre convention envoyée avant le stage.

**Consultez les informations relatives à l'hébergement et à l'accès sur notre site internet :**

[conferences.lagazettedescommunes.com](http://conferences.lagazettedescommunes.com)

Forum numérique des collectivités locales

Onglet Informations et tarifs

En partenariat avec :



Créée en 2006, DOCAPOST FAST contribue à l'accélération de la transformation digitale des collectivités locales en proposant des solutions de confiance numérique en mode SaaS.

Les services FAST-ACTES (dématérialisation du contrôle de légalité) et FAST-Hélios (dématérialisation des flux comptables entre ordonnateurs et payeurs) sont homologués par le ministère de l'intérieur et la Direction Générale des Finances Publiques.

DOCAPOST FAST propose également des services de signature électronique avec FAST-Parapheur et de dématérialisation des dossiers d'assemblées, disponibles sur tablettes et smartphones.

Contact : [marketing@docapost-fast.fr](mailto:marketing@docapost-fast.fr)

[www.docapost-fast.fr](http://www.docapost-fast.fr)

Avec le soutien de :



<http://agencedunumerique.gouv.fr>



<http://www.fnccr.asso.fr>



<https://www.villes-internet.net>



<http://www.opendatafrance.net>

### Nous contacter

Vous avez une question relative à l'un de nos événements ? Notre service clients vous apportera une réponse dans les plus brefs délais concernant le programme, le suivi de votre inscription et les modalités.

**Elvire ROULET**

[elvire.roulet@infopro-digital.com](mailto:elvire.roulet@infopro-digital.com)

**01 77 92 93 36**

#### Conditions générales de vente

Les Événements de La Gazette sont organisés par la société TERRITORIAL S.A.S., organisme de formation déclaré sous le n° d'activité 82 38 040 55 38.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail. Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20%. Les informations à caractère personnel recueilli ci-dessus par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20 156 - 92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 404 926 958 font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. TERRITORIAL S.A.S. pourra envoyer des communications relatives à nos activités.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 août 2004 (art.34 et s.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : [cnil.evenements@infopro-digital.com](mailto:cnil.evenements@infopro-digital.com)

Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cg>

# Bulletin d'Inscription

À retourner à Pénélope Vincent / La Gazette des communes - Antony Parc II  
10, place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 Antony Cedex  
• Fax : +33 (0)1 77 92 98 17 • penelope.vincent@infopro-digital.com

Mme  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. : ..... Port. : .....

E-mail : .....@.....

Établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Cedex : ..... Pays : .....

N° TVA intracommunautaire : .....

N° Bon de commande : .....

N° de Siren : .....

Organisme payeur et adresse de facturation (si différents) : .....

## Je m'inscris et je choisis :

La conférence « FORUM NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS LOCALES »  
du 16 novembre 2017

La journée d'étude « Dématérialisation » du 17 novembre 2017

La formation préalable «RGPD - Protection des données » du 15 novembre 2017

### Tarif réduit Collectivités <40.000 hab

<input type="checkbox"/> 1 Jour 590 € HT / 708 € TTC	<input type="checkbox"/> 2 Jours 1 190 € HT / 1 428 € TTC	<input type="checkbox"/> 3 Jours 1 690 € HT / 2 028 € TTC
---	--	--

### Tarif général Collectivités >40.000 hab

<input type="checkbox"/> 1 Jour 790 € HT / 948 € TTC	<input type="checkbox"/> 2 Jours 1 390 € HT / 1 668 € TTC	<input type="checkbox"/> 3 Jours 1 890 € HT / 2 268 € TTC
---	--	--

### Tarif Entreprises publiques et privées, établissements publics

<input type="checkbox"/> 1 Jour 990 € HT / 1 188 € TTC	<input type="checkbox"/> 2 Jours 1 590 € HT / 1 908 € TTC	<input type="checkbox"/> 3 Jours 1 990 € HT / 2 388 € TTC
---	--	--

Inscrivez-vous à plusieurs et bénéficiez de nos tarifs dégressifs  
sur notre site, onglet Informations et tarifs de l'événement choisi

Je joins un chèque de ..... € TTC  
à l'ordre de TERRITORIAL

J'enverrai mon paiement à réception de la facture

J'accepte de recevoir des offres adressées par La Gazette  
ou ses partenaires

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente qui sont  
accessibles à l'adresse : <http://evenements.infopro-digital.com/infopro/cgv> et les  
accepte sans réserve



Fait à : .....

Le : .....

Signature

Cachet de l'établissement